



AMICALEMENT WEB

SAISON 2011-2012 / N°12 / 7 novembre 2011

COTISATION 2011-2012

Pensez à renouveler votre adhésion ; envoyez un chèque de 20€ à l'ordre de l'Amicale des Educateurs de Football du JURA, au trésorier : Jean-Luc MANSO 57B, chemin des Dessus de Chailluz 25000 BESANCON. Vous recevrez en retour votre carte AEF 2011-2012. (Pour les nouveaux adhérents : 10€ seulement la première année).

A ce jour, ont renouvelé ou adhéré : Christian GOLLION, Jacky BAILLY, Dominique TODESCHINI, Hervé STALDER, Samuel JACQUES, Daniel BAVEREL, Richard MAYOLINI, Jean-Luc MANSO, Patricia TACLET, Grégory ONCLE, Jacky APPOINTAIRE, Alain MILLET, Claude JEAN-PROST, Mathieu DUCHESNE, Patrice ANTHONIOZ, Jocelyne LAMARD, Fabrice RIVA, Christophe SEYLLER, Eric HUMBLLOT, Michel DALLOZ, Claude TABERLET, Alain CERRUTI, Jean-Luc JACQUINOT, Ange DI CARO, Jean-Baptiste N'GOMA, Gilles BAUDET, Mickaël PAGET, Sébastien BREVOT-CHOPLIN, Fabrice SENOT, Bernard GIRARD, Jean-Claude CLERC, Daniel STEPANOFF, Nicolas BARCON, Jérémy BARCON, André PICHOT, Frédéric RIVA, Norbert RIVA, Emmanuel CREUX, Michel GERBOD, David THOMAS, Jacques LECOINTRE.

Et vous ???

AMICALEMENT FOOT N°12, DE NOVEMBRE, EST SORTI

Au sommaire : le 27^e Tournoi du Jura des U13 – le compte-rendu de la réunion du bureau départemental du 8 octobre, à LONS – Denis TROSSAT et Michel SORNAY – les pratiques 2011-2012 – la charte de l'éducateur.

Ce numéro a été expédié à tous les adhérents 2010-2011. Par contre, le prochain numéro, de février 2012, ne le sera qu'aux adhérents 2011-2012. Alors, si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion, ne tardez pas ! Date-limite : 31 décembre 2011.

Idem. Pour L'Entraîneur Français.

"Fais-nous rêver" Treizième Edition

Vous êtes une association alors tentez l'aventure en participant à l'édition 2011-2012 de l'opération «Fais-nous rêver» jusqu'au 27 janvier 2012.

Avec le parrainage exceptionnel de Yannick NOAH Convaincue de l'importance du rôle social et éducatif du sport, l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) soutient et accompagne, depuis 1996, les actions locales qui défendent ces valeurs grâce à son Opération « Fais-nous rêver ».

Inscription et renseignements complémentaires sur : <http://www.apels.org>



Logo Fais nous rêver

Aides à l'emploi pour les associations

Le service Politique de la Ville et développement du sport dépendant de la direction départementale cohésion sociale et protection des populations, nous informe de la possibilité pour les associations, de bénéficier d'emplois aidés.



G.Henriot

Les clubs de football étant des associations, ils peuvent bénéficier d'aides à l'emploi, sous forme d'emplois aidés, et donc du Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (C.A.E.) Il permet notamment d'obtenir des aides à l'embauche, d'être exonérer de charges sociales, ainsi que d'autres avantages. Il est également possible d'obtenir de plus amples informations en prenant contact avec Pôle Emploi.

Formation animateur "Foot diversifié et Citoyen"

Une formation d'animateur "foot diversifié et citoyen" est mise en place le vendredi 16 décembre 2011 à Besançon. Cette formation est principalement destinée aux éducateurs des clubs situés en Zone Urbaine Sensible et animateurs des structures de quartier.



DSHD

Renseignements et inscription au District du Doubs-Sud et Haut-Doubs.

Secrétariat du District

Nous vous rappelons que le Secrétariat est fermé le mercredi après-midi et que les Secrétaires sont également absentes.

Aussi si vous avez un **message urgent** à faire passer il est impératif d'envoyer votre mail (ou téléphoner) **le mercredi matin avant 11H30.**

L'A.G. DE LA LIGUE DE FRANCHE-COMTÉ,

RELATÉE PAR L'EST REPUBLICAIN DU 5 NOVEMBRE

Assemblée générale de la Ligue régionale Bourlier chasse le gaspi...



■ Comme toute l'assemblée, Roland Coquard a écouté Daniel Bourlier (à sa gauche) évoquer les finances de la Ligue.
Photo Nicolas BARREAU

Besançon. Le G20 n'a pas l'exclusivité de l'austérité et de la rigueur financière. Hier soir, à l'occasion de l'assemblée générale de la ligue de Franche-Comté, s'il n'était pas question de résorber une dette abyssale (-2.461 € pour 2010-2011), Daniel Bourlier a clairement indiqué qu'il fallait désormais se serrer la ceinture en usant d'exemples concrets.

Il signalait que les ligues d'Aquitaine, de Champagne-Ardenne et du Centre accusaient respectivement des pertes de 20.000 €, 40.000 € et 210.000 €. Concernant le budget 2011-2012, Daniel Bourlier estimait ses prédictions optimistes avec une baisse des licenciés de 4 %, soit 1.700 en nombre et 29.000 € en perte de recettes.

Forcément, le président de la commission des finances de la ligue revenait sur « des comportements inadaptes malgré des appels répétés à la prudence et à la recherche d'économies. »

S'adressant aux responsables des diverses commissions, il déclarait : « Je suis

surpris de lire dans un PV et dans les médias que la commission du statut des éducateurs réclame la gratuité totale de la formation des cadres en oubliant de mentionner que l'organisation desdits stages requiert défraiement rémunération d'intervenants, y compris extérieurs. »

Il ajoutait que « rien n'est jamais gratuit et qu'il y a toujours quelqu'un qui règle les factures. J'ai aussi été surpris d'entendre que les membres de notre commission animation exigeait la mise à disposition d'un bus (4.800 €) dans le cadre de l'organisation de la journée régionale des écoles labellisées. »

Indemnités et kilomètres

Soucieux de chasser le gaspi pour reprendre un slogan publicitaire des années 70, Daniel Bourlier poursuivait sur « les désignations d'observateurs d'arbitres à des distances exagérément éloignées de leur domicile. Est-il raisonnable d'envoyer un observateur de Bourgne

(Territoire) à Jura Sud (502 km et 161 € uniquement pour le déplacement) pour noter un jeune arbitre sur un match régional U19 ? »

Sur la lancée, il ajoutait : « Est-il raisonnable de désigner un observateur de Lons à Méziré, de Maîche ou Vesoul à Moirans-en-Montagne, de Montbéliard à Orgelet ou encore de Morbier à Lure ? » Pour conclure sur le sujet, il déclarait : « Permettez-moi enfin de réaffirmer ici le principe selon lequel un véhicule utilisé équivaut à un déplacement à rembourser. S'agissant de la ligue, je n'accepte pas d'accorder deux ou trois indemnités de déplacement pour une seule voiture. D'aucuns prétendent que c'est un droit acquis. Étant juriste de formation et de profession, j'affirme qu'il n'y a jamais eu de droit acquis basé sur une escroquerie. »

Pas de doute, la crise économique est passée par là. L'heure est aux restrictions. Personne ne sera épargné. Il faudra vivre avec...

Frédéric VIAL

« Qu'est-ce qui est bien pour l'enfant qui vient jouer au foot ? Pas pour nous, **pour lui**. Qu'est-ce qu'il vient chercher?
D'abord du **plaisir**. Ce qui veut dire que tout doit être organisé autour de ça.

Avec des enfants scolarisés en école primaire, vous devez être dans le **plaisir et la sensibilisation**.

Avec des collégiens, c'est **plaisir, éducation et progrès**.

Et à partir de 16 ans, hormis dans les structures professionnalisantes, c'est **plaisir, progrès et recherche de performance**. »

François BLAQUART. D.T.N.

On parle Tous Football

Les gagnants de l'opération 2010-2011 "On parle Tous Football" sont connus. Pour le District du Jura ce sont :

- **FC La Joux**
- **FC Grimont**
- **SP Arbois**

Ces 3 clubs ont reçu leur récompense sous forme d'équipements. FELICITATIONS !



LA REFORME DES CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES EST VOTEE : APPLICATION POUR LA PROCHAINE SAISON.

Dans les catégories U19, U17 et U15, il y aura :

- 1 groupe Honneur, de 12 équipes,
- 1 groupe Promotion d'Honneur, de 12 équipes.

Autrement dit, SUPPRESSION d'un groupe de Promotion d'Honneur.

Le nouveau groupe de P.H. sera constitué avec les 2 équipes qui descendent d'Honneur (remplacées par les 1ers des groupes PH), et les équipes classées aux 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e places, dans les 2 groupes P.H. Les équipes classées aux 7^e, 8^e, 9^e et 10^e places, seront reléguées en District.

Autre modification : création de la catégorie U.18 en District, en remplacement des U.17 et des U.19, qui cesseront d'exister.

Ce qui veut dire qu'à partir de U.19 – si on n'évolue pas en championnat régional – on jouera en SENIORS.

Pour tout autre détail, se reporter aux comptes rendus de la Ligue de Franche-Comté.